

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

4^e SÉRIE. — TOME V.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELINE.

1867

SECOND SUPPLÉMENT

▲

L'ESSAI D'UNE MONOGRAPHIE DES MÉDAILLES ET MÉREAUX

DES CORPORATIONS ARMÉES DES PAYS-BAS (1550-1800) (1).

AMSTERDAM.

N° 7^a. (1689.) Médaille faite à l'occasion du couronnement du roi Guillaume et de la reine Marie d'Angleterre, 11-21 avril 1689, pour le capitaine Bernard Muikens, qui montait ce jour la garde à Amsterdam.

Argent au burin. Dim. 44. Van Gelder. *Voy. Van Loon*, III, p. 449 (éd. fr., III, 390).

N° 7^{b-d}. (1696.) Médailles données aux citoyens armés d'Amsterdam, après qu'ils eurent comprimé le tumulte occasionné par la publication d'une nouvelle ordonnance pour régler l'ensevelissement.

Argent frappé. De trois dimensions, 38, 36, 26. *Voy. Van Loon*, IV, p. 464, 4-3 (éd. fr., IV, 224 (4-3)).

N° 7^e. (1696.) Médaille donnée aux volontaires à cheval, à la même occasion.

Argent frappé. Dimension 38. *Voy. Van Loon*, IV, p. 462 (éd. fr., IV, 222).

(1) *Voy. Revue de la numismatique belge*, 4^e série, t. IV, pp. 402-445 et pp. 284-294.

N° 9. (1762.) Le méreau du *hopman Brommelhamp* est indiqué dans le cat. Westhoff, n° 2924, et Van Cleef, janvier 1862, n° 1615. Qui le possède maintenant? Il est encore inédit.

ANVERS.

N° 24. (1580.) Le catalogue de Smeth, n° 638, indique ce méreau avec le nom gravé **JOOST VAN DEN VONDELEN**. C'était le père du célèbre poète du même nom. Il était chapelier à Anvers, et il se réfugia, à cause de la religion de son épouse, *Sara Kranen*, qui était mennonite, à Cologne, où leur fils *Joost* vit le jour en l'an 1587. *Voy.* Van Loon, t. III, p. 282 (éd. fr., III, p. 263). Ce méreau fait acte de présence du séjour du père *Joost van den Vondelen* jusqu'en 1580, à Anvers. Où cette pièce est-elle maintenant?

N° 25. (1586.) Collection G. Van Bockel, n° 4270, avec le nom de **HANS FRAYENBOR**; cat. Verhulst, 12 avril 1866, n° 546, avec le nom **HANS LUYCKX**.

N° 28. (b.) Avec le même nom se trouve : cat. Verhulst, indiqué n° 545.

BRABANT.

N° 40. (1789.) Des patriotes brabançons armés portaient, en 1789, une médaille ayant d'un côté un buste; légende : **MESSIRE H. VAN DER NOOT, LIBÉRATEUR DE LA PATRIE, 1789.**

Rev. La lance de la liberté avec la vierge brabançonne et le lion. Légende : **LE LION BELGIQUE BRISE SES CHAINES ET NOUS DONNE LA LIBERTÉ.**

Arg. frappé, avec bélière. Cat. Van Duuren, n° 3663.

BRUGES.

Comparez : J. Van Praet, *Jaerboek der keizerlyke ende koninglyke hoofdgilde van den edelen ridder S. Joris, in den Oudenhove, binnen de stad Brugge (1321-1785)*. Brugge, 1786, in-8°.

GRONINGUE.

N° 66. (1672.) La médaille offerte aux étudiants volontaires pendant le siège de la ville se rencontre de simple ou double poids. Une variété en a été figurée dans le *Groninger Volksalmanak* pour l'année 1838. Il y en a, dans les collections du professeur Baert de la Faille et de M. Van Iddekinge, des exemplaires entièrement gravés. On n'en connaît pas la cause puisque les exemplaires frappés ne sont point du tout rares. Le coin se serait-il cassé avant que le nombre suffisant pour tous les étudiants volontaires eût été frappé, ou bien ont-ils servi de modèle? (Communication de M. Hooft van Iddekinge). Il se présente aussi gravé dans le cat. Van Berchuy, n° 280.

N° 99*. (1644.) Le cat. Salm, p. 232, n° 244, indique une monnaie en argent obsidionale de Brisach, de l'an 1633, avec le revers gravé :

CONICK INT JAER ANNO 1644.



LA HAYE.

N° 101*. (1635.) Médaille faite avec les 100 ducats d'argent donnés par le prince d'Orange, lorsqu'on planta

l'arbre de mai, en 1635. *Voy.* Van Loon, II, p. 223, (éd. fr., II, p. 221). Rare. Cat. Munnich Van Cleef, n° 1453, fl. 30. *Voy.* Van Orden, dans Van der Chijs, *Tydschrift*, IV, p. 466.

Argent frappée et gravée. Dimension 33.

N° 101. La médaille décrite sous ce numéro se trouve dans la collection Stricker, à La Haye.

La face est coulée ou ciselée : le revers est gravé. Forme ovale. Elle date de la fin du xviii^e siècle. Les *Nederlandsche Jaarboeken*, 1788, p. 277, rapportent que, le 29 février 1788, la confrérie de Saint-Georges, à La Haye, tint une assemblée solennelle suivie d'un diner.

Les deux jeunes princes d'Orange, ainsi que trente personnages de distinction, furent ce jour là reçus membres avec les solennités ordinaires, qu'on peut trouver décrites dans le *Vervolg Vaderlandsche historie Wagenaar*, XXII, p. 136, à l'occasion de la réception du prince Guillaume V. *Voy. ibid.*, XLIV, p. 361.

N° 102. (1737.) Cat. de Roye Van Wichem, n° 2744, fl. 7-50, avec l'inscription au bord : *ter gedachtenis doe (toen) Pieter de Gelleke was Luyt*, enz.

LIÈGE.

Médailles et décorations frappées et portées par les Liégeois, années 1789-1790 :

- I. De Renesse, pl. LXIX, n° 1, p. 191.
- II. Id. pl. LXX, n° 2, p. 191-192.
- III. Id. pl. LXX, n° 3, p. 192.

IV. De Renesse, pl. LXX, n° 4, p. 192.

V. Id. pl. LXX, n° 5, p. 192-193.

VI. Id. pl. LXXI, n° 6, p. 193.

VII. Cat. Guioth, 1863, n° 773. D'un côté : **LIBERTAS RESTAURATA 18 AUGUSTI ANNO 1789**. Le péron orné d'une banderole sur laquelle on lit : **FABRY ET CHRESTRET DUCIBUS, BARENGE AUCTOR**.

Rev. **PRISTINO FOEDERE URBES CONJUNCTAE**. Rameaux surmontés du bonnet phrygien; sur la banderole **FEXIANA PAX**.

Cuivre. Très-belle pièce ovale avec bélière. Inédite.

VIII. Le même, n° 775. Autre : sur la banderole du péron : **LIBERTÉ**; exergue : **PAIX DE FEXHE**, avec ornement et bélière. Inédite et belle. Plomb.

IX. Le même, n° 776. Autre. Le Péron : **SOUTENU PAR LE PEUPLE LE 18 AOUT**; dans le champ : **L. G.**, 17-89.

Rev. **PAIX DE FEXHE**, 1316, en quatre lignes. inédite et belle. Plomb.

LEYDE.

N° 122. (1672.) Avec le nom de **D. JOAN A LEESTEN**. Cat. Salm, n° 1318.

VLARDINGEN.

N° 153*. La décoration décrite était d'argent et se

trouvait autrefois dans la collection de P. Verkade.
Voy. Sprenger van Eyk, l. l. II, p. 48.

J. DIRKS.

Leeuwarde, 31 juillet 1866.
